

Journée thématique CRFC

# Réduire les inégalités d'accès à la formation : l'apport des politiques publiques d'intégration.

07.10.2025

Département de l'économie, de l'innovation, de  
l'emploi et du patrimoine (DEIEP)  
Service de la Population (SPOP)  
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et  
la prévention du racisme (BCI)

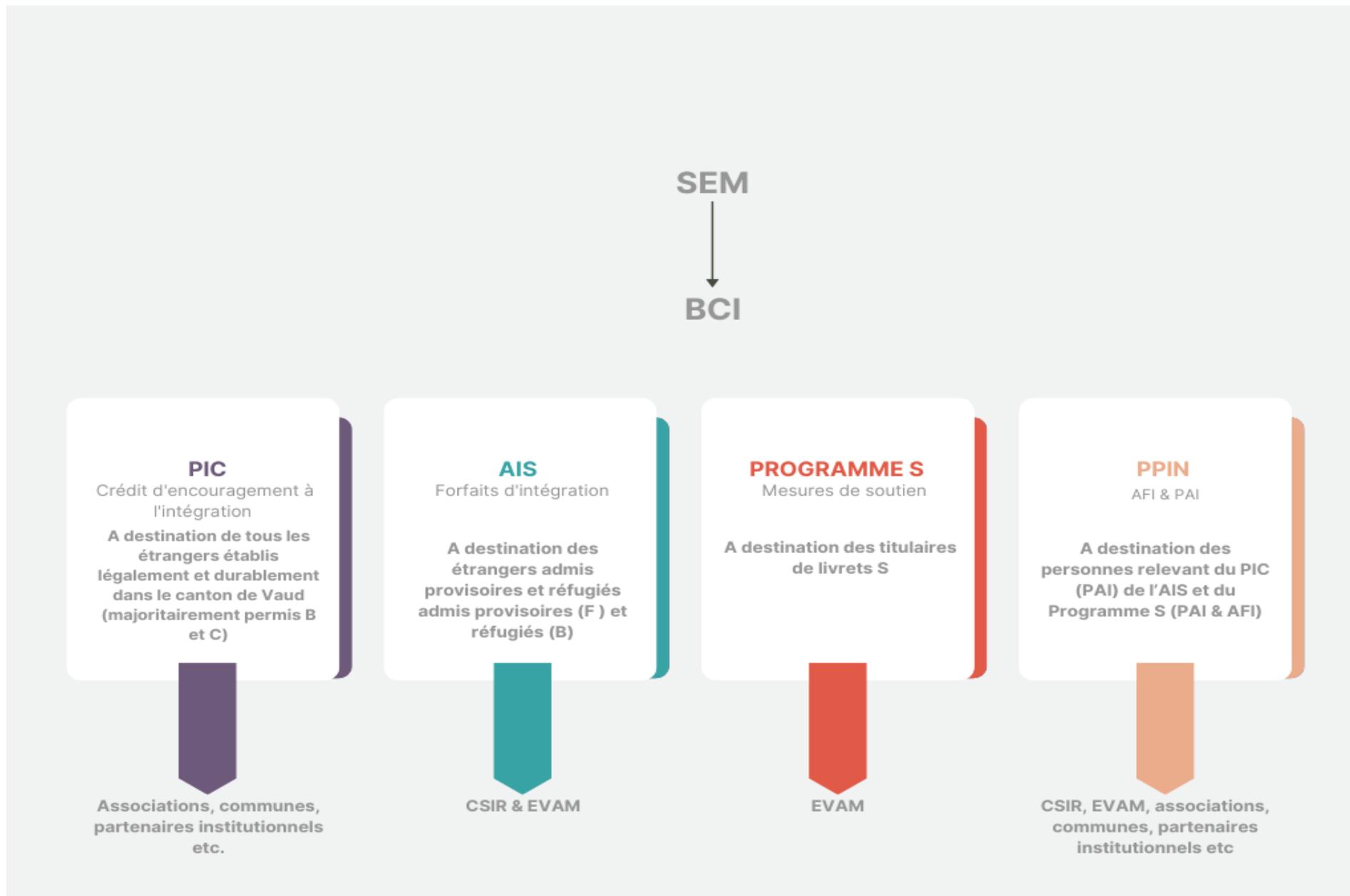
Philippe Guermann  
Chef de projet Agenda Intégration Suisse  
Chargé de projets Petite Enfance & Femmes & Migrations

## SOMMAIRE

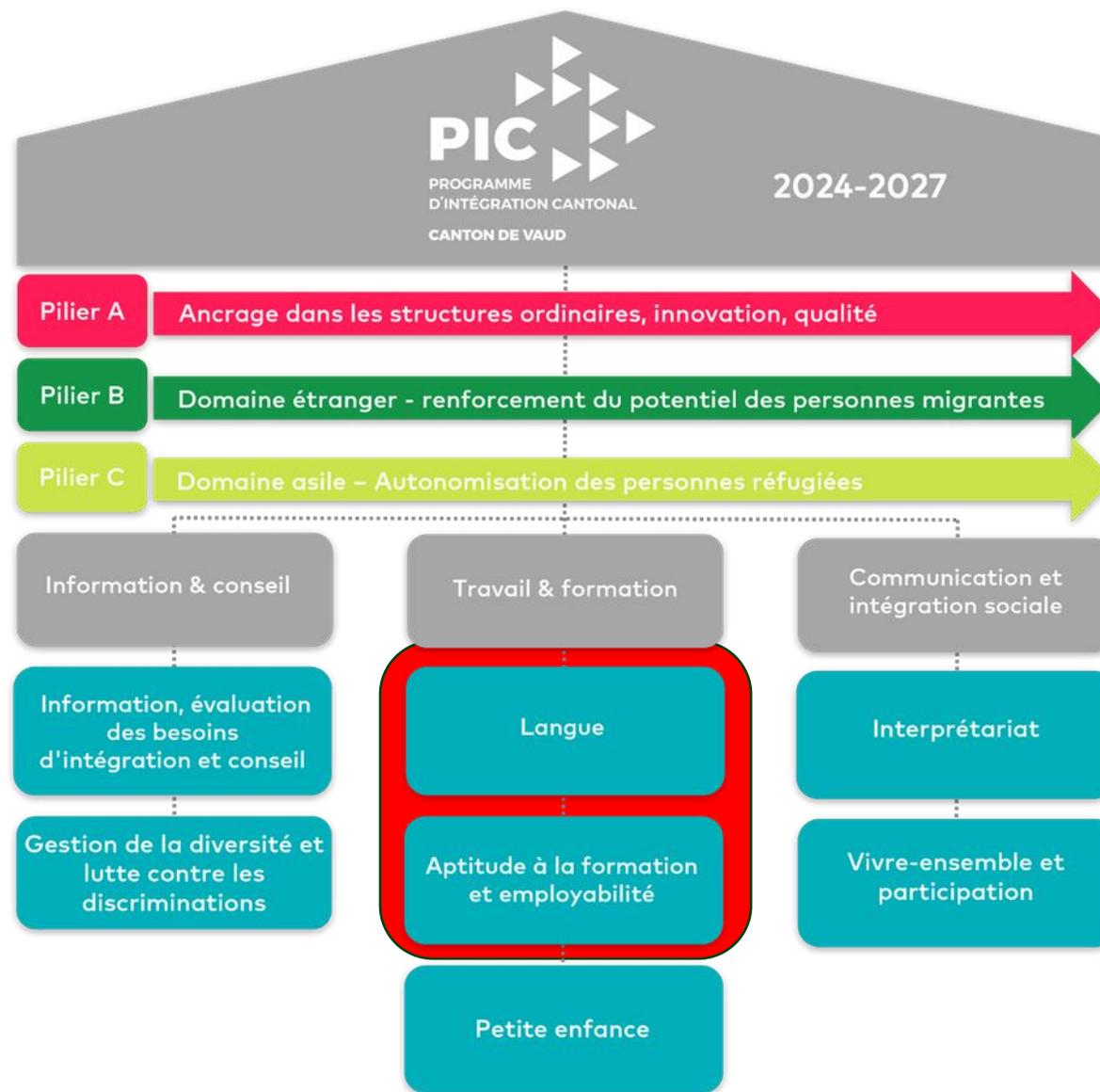
1. Les politiques publiques d'intégration
2. Dispositifs et parcours vers la formation postobligatoire
3. En quelques chiffres
4. Perspectives

# Les politiques publiques d'intégration

# 1. Les politiques publiques d'intégration



# 1. Les politiques publiques d'intégration



# 2.

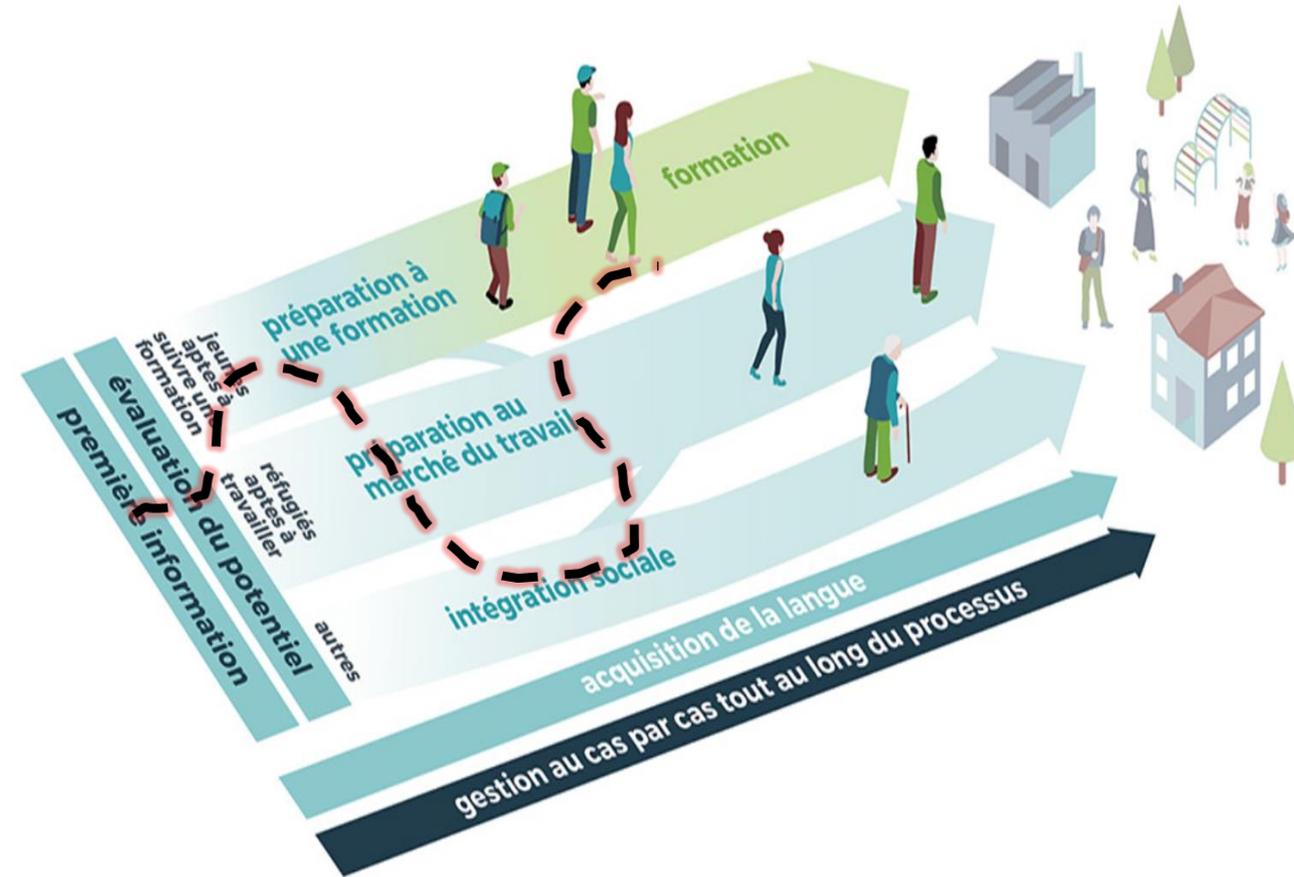
## Dispositifs et parcours vers la formation postobligatoire

## 2. Dispositifs et parcours vers la formation postobligatoire

### Quel(s) parcours vers la formation pour les personnes allophones ?

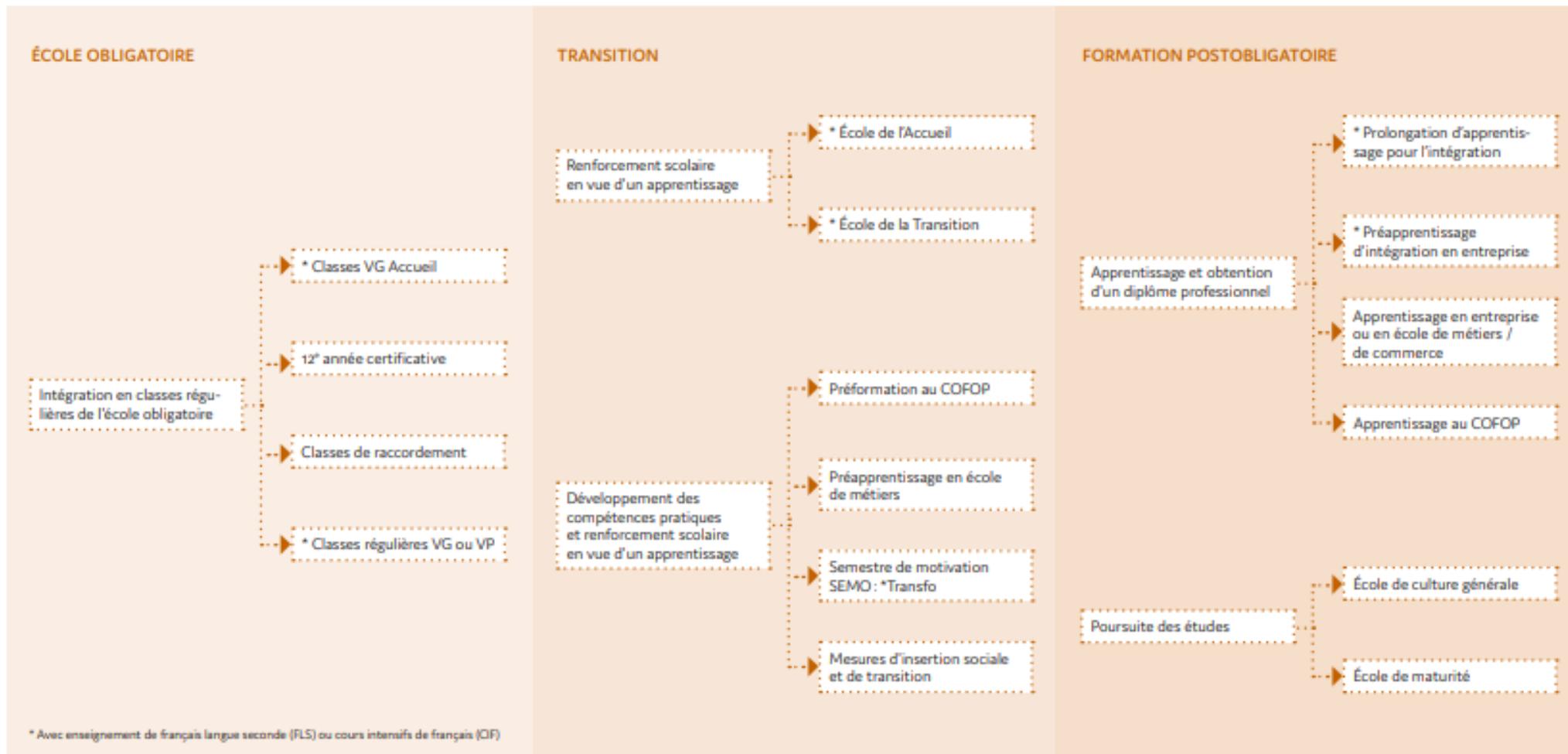
#### Objectifs d'efficacité de l'Agenda Intégration Suisse :

- Trois ans après leur arrivée, 100% des F / F réfugiés / B réfugiés disposent de connaissances de base (A1) de la langue du canton d'accueil
- 80% des enfants arrivés entre 0 et 4 ans sont en mesure de se faire comprendre dans la langue d'accueil lors de l'entrée à l'école
- Cinq ans après leur arrivée, 2/3 des F / F réfugiés / B réfugiés de 16-25 ans suivent une formation postobligatoire
- Sept ans après leur arrivée, 50% des F / F réfugiés / B réfugiés sont intégrés durablement dans le marché du travail
- Sept ans après leur arrivée 100% des F / F réfugiés / B réfugiés sont intégrés socialement (connaissance de la Suisse et contact avec la population)



## 2. Dispositifs et parcours vers la formation postobligatoire

Quel(s) parcours vers la formation pour les personnes allophones ?



Si difficulté à suivre l'école et besoin d'un environnement adapté : pédagogie spécialisée et enseignement spécialisé.

## 2. Dispositifs et parcours vers la formation postobligatoire

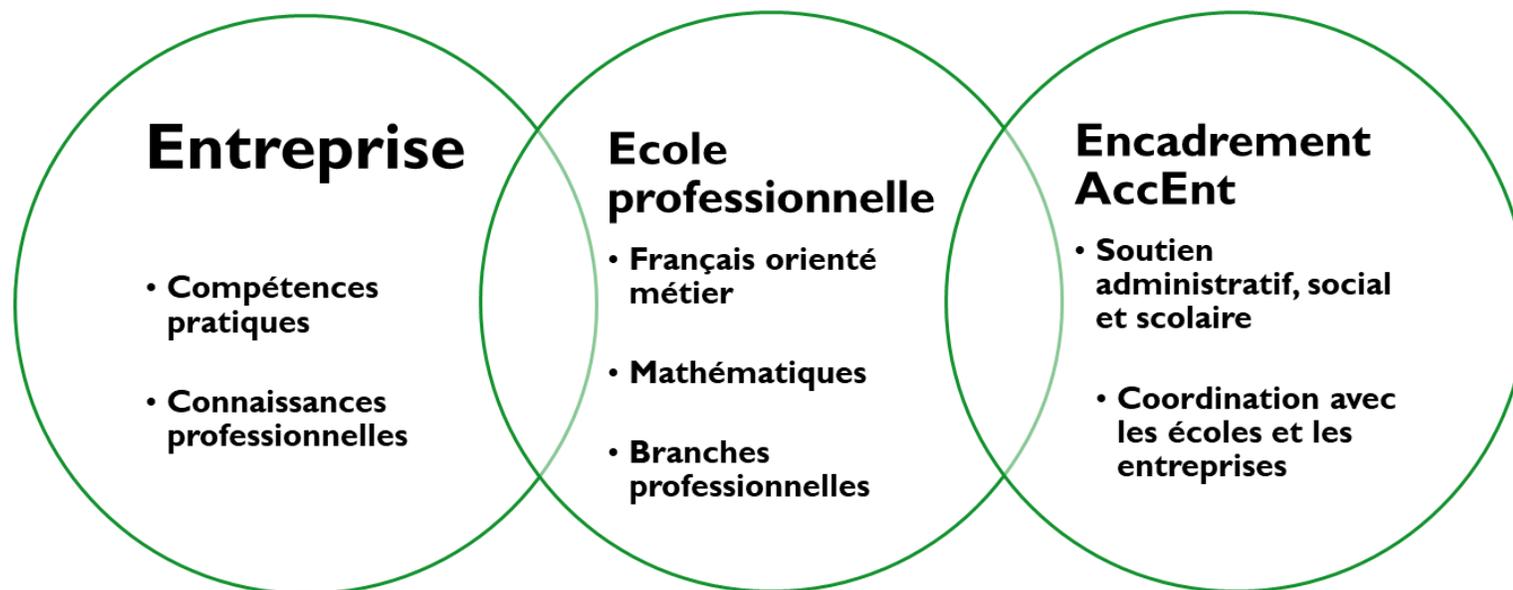
### La prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI)

- Sous la responsabilité de la DGEP
- Programme spécifique pour les adolescents et jeunes adultes allophones lancé en 2018 par le SEM pour le public asile
- Extension en 2021 au public UE/AELE et Etats-Tiers
- Projet pilote avec 3 communes depuis 2024

## 2. Dispositifs et parcours vers la formation

### La prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI)

**AFP en 3 ans, CFC en 4 ou 5 ans**  
**3 jours en entreprise**  
**2 jours en école professionnelle**



## 2. Dispositifs et parcours vers la formation postobligatoire

### Dispositifs spécifiques

- Bénéficiaires du revenu d'insertion (DGCS) → FORJAD/FORMAD
- Bénéficiaires avec difficultés d'apprentissage suivis par l'EVAM → La Boussole
- AFI (aides financières à l'intégration)
- Initiatives avec le secteur privé

# 3.

## En quelques chiffres

### 3. En quelques chiffres – Atteinte des objectifs AIS

## Trois ans après leur arrivée, 100% des F / F réfugiés / B réfugiés disposent de connaissances de base (A1) de la langue du canton d'accueil

Proportion de F, F réfugiés et B réfugiés de 19 ans ou + possédant au moins, 3 ans après l'entrée en CH, le niveau A1 à l'oral et à l'écrit



Source : portraits statistiques SEM et indicateurs AIS. Chiffres 2024 pour la CH non disponibles au 07.10.2025

### 3. En quelques chiffres – Atteinte des objectifs AIS

## Cinq ans après leur arrivée, 2/3 des F / F réfugiés / B réfugiés de 16-25 ans suivent une formation postobligatoire

Proportion de F, F réfugiés et B réfugiés âgés de 16 à 25 ans à leur arrivée en CH, qui suivent ou ont terminé une formation postobligatoire certifiante du secondaire II ou une formation non certifiante (mesures de transition par ex.) 5 ans après l'arrivée



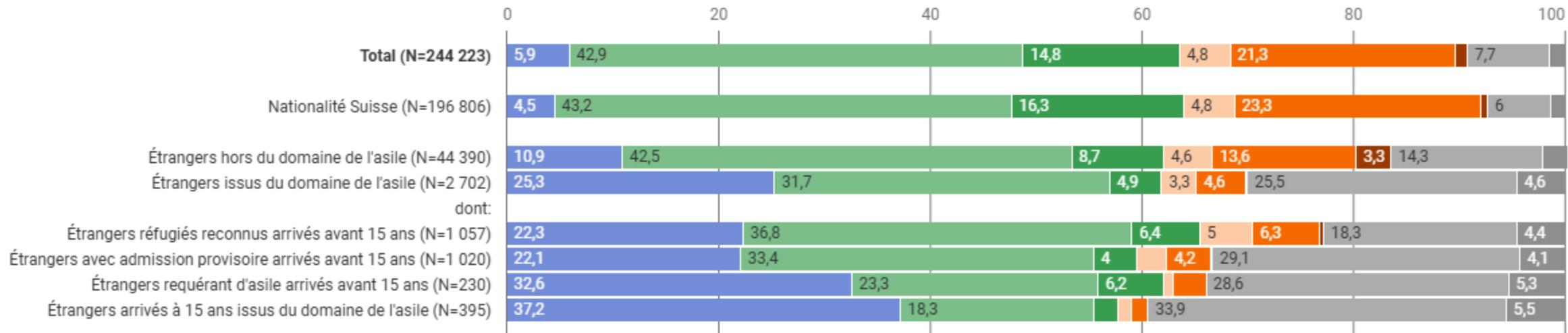
Source : OFS-LABB. Chiffres 2022-23-24 pour VD et 2023-24 pour la CH non disponibles au 07.10.2025

### 3. En quelques chiffres

Obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 24 ans par les jeunes qui ont terminé l'école obligatoire en Suisse et qui ont eu 15 ans entre 2012 et 2014, en fonction du statut de séjour à l'âge de 15 ans

Périmètre : ensemble des jeunes qui ont eu 15 ans entre 2012 et 2014

■ AFP  
 ■ CFC en 3 ans  
 ■ CFC en 4 ans  
 ■ Certificat d'une école de culture générale  
 ■ Maturité gymnasiale  
 ■ Titre d'un programme étranger sec. II  
 ■ Aucun titre obtenu et pas en formation  
■ Aucun titre mais encore en formation



État des données: 04.11.2024  
 Source: OFS – LABB; STATPOP

gr-f-15.10.03.01-25  
 © OFS 2024

# 4.

## Perspectives

## 4. Perspectives

- Etendre le projet pilote PAI à d'autres communes
- Soutenir les entreprises → campagne de communication et guichet unique
- Favoriser l'accès aux études tertiaires
- Pérenniser le projet AFI

Merci de votre attention.

Questions ?